

tes d'automne en Australie et en Nouvelle-Zélande, la division de la laine de la Corporation commerciale canadienne a déjà commandé 7.1 millions de livres de laine crue et de peignés de laine qu'elle vendra à son tour aux filatures qui fabriquent des tissus et des couvertures destinés aux militaires.

Nous espérons ainsi ne pas trop nuire aux approvisionnements de textiles pour les besoins des civils et, en même temps, accomplir sans heurts notre programme de défense. L'industrie a besoin de beaucoup de coton. Les filatures canadiennes ont peine à répondre à tous les besoins de notre défense. Aussi faudra-t-il que nous achetions beaucoup de coton à l'extérieur pour éviter d'entamer trop sérieusement le marché civil. On ajoute des fils artificiels aux tissus de coton et de laine avec d'excellents résultats. Vu la pénurie et le prix élevé des fils naturels, cette méthode est particulièrement utile.

La plupart des contrats accordés par la division générale des achats sont mis en adjudication. Dans certains cas, toutefois, la division a réparti certaines entreprises au sein de l'industrie. Elle procède de cette manière habituellement à cause du délai d'exécution, des quantités requises et afin de ne pas imposer un trop lourd fardeau à un petit nombre de fabricants. Ainsi, à l'égard d'une commande d'un million de chaussures militaires, les contrats sont répartis entre des fabriques de tout le pays afin de tirer le meilleur parti de leur capacité de produire. On achète beaucoup de matériel et de services dans les régions où les troupes sont établies. D'un océan à l'autre, ce sont des bureaux d'achats régionaux qui se chargent de l'achat de ces articles.

On a récemment prétendu qu'il y a quelque injustice dans la façon dont les contrats de défense sont accordés aux différentes provinces. Je pense en particulier à notre ami de Moose-Jaw. On dit, par exemple, que la Saskatchewan ne reçoit pas sa part raisonnable du programme de défense. Avant d'en parler, je souligne que les possibilités de fabriquer des articles de défense ne sont pas réparties également dans tout le pays.

Les armes modernes se fabriquent dans des usines spécialisées par des ouvriers qualifiés. Or il faut reconnaître qu'au Canada les usines propres à fabriquer des munitions sont situées surtout dans l'Ontario et dans le Québec. Inutile de m'étendre sur les influences économiques qui ont donné lieu à cette situation, mais le fait s'impose quand même.

Il est vrai que la quantité de contrats de défense visant la fourniture d'avions, de véhicules militaires, d'armes, de munitions et d'appareils électroniques sera relativement faible en dehors des provinces centrales.

[Le très hon. M. Howe.]

Si l'on examine, toutefois, les autres achats militaires, leur répartition entre les provinces semble très raisonnable. Sans compter les articles que je viens de mentionner, au cours de la dernière année financière, les provinces des Prairies ont obtenu des contrats de défense qui s'élèvent à environ 25 millions de dollars, soit près de 13 p. 100 de tous les contrats accordés au Canada visant les mêmes articles. Si l'on tient compte du fait que, durant la dernière année à l'égard de laquelle on peut obtenir des chiffres, la valeur nette de fabrication, dans les provinces des Prairies, n'était seulement qu'environ 6 p. 100 du total, les provinces des Prairies semblent avoir obtenu un bon résultat. On a signalé en particulier qu'aucun contrat de défense n'a été attribué en Saskatchewan. Or je tiens à souligner quelques progrès récents, afin de corriger la fausse impression que le programme de défense ne tient pas compte de la Saskatchewan.

En avril dernier, le ministre de la Production de défense a passé en Saskatchewan des commandes aux fins de la défense, d'une valeur de près d'un demi-million de dollars. En mai, la *Defence Construction Limited* a adjudgé des contrats affectant plus de 4 millions de dollars à l'exécution de travaux en Saskatchewan; d'autres contrats sont en voie de préparation. Il convient également de signaler les dépenses effectuées pendant l'année financière par le ministère des Transports pour le compte du ministère de la Défense nationale en ce qui a trait à l'aménagement de pistes d'atterrissage et d'envol en Saskatchewan.

On se propose d'affecter \$965,000 aux pistes d'envol et d'atterrissage militaires et \$440,000 à des installations civiles du même genre. Ces dépenses directes de l'État ne représentent pas entièrement les réalisations du programme de défense en Saskatchewan. Cette année, par exemple, l'*Eldorado Mining and Refining Limited* se propose de consacrer près de 2 millions de dollars à la production d'uranium dans cette province. Ce montant n'est pas inclus dans le crédit du gouvernement à l'égard de la défense mais il représente quand même une dépense aux fins de la défense qui accroîtra sensiblement l'emploi et le revenu en Saskatchewan.

Avant d'abandonner la question de la division générale des achats, je tiens à parler brièvement de la Corporation commerciale canadienne. Je l'ai signalé au début de mes remarques, les employés de l'ancien organisme sont, pour la plupart, passés au ministère proprement dit. Mais le Gouvernement a décidé qu'il serait utile de conserver son entité corporative à la Corporation commerciale canadienne, bien que son personnel ai